

Marie-Caroline DURONDEAU

Ville de Bouc Bel Air

**Document généré le vendredi 20 mai 2022 à 14:25**

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	20/05/22	20/05/22	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
<b>Service : MP</b>						
<b>Classification CPV :</b>						
Principale : <b>71310000</b> - Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction						

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**VILLE DE BOUC BEL AIR**

M. Richard MALLIÉ - Maire  
Service Finances et Commande Publique  
Place de l'Hôtel de Ville  
13320 Bouc Bel Air  
SIRET 21130015700016



**W** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

**Objet** **Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réfection de la terrasse de l'Hôtel de Ville et l'installation d'une pergola bioclimatique et photovoltaïque pour la Ville de Bouc Bel Air**

**Référence** 22ST03

**Type de marché** Services

**Mode** Procédure adaptée ouverte

**Technique d'achat** Sans objet

**Lieu d'exécution principal** Hôtel de Ville  
13320 Bouc Bel Air

**Durée** 12 mois

**Description** Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.  
La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 1 an.  
Le marché est réglé à prix global et forfaitaire.  
Les prix sont actualisables.

**Code CPV principal** **71310000** - Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

**Forme** Prestation divisée en lots : Non  
Les variantes sont exigées : Non

**Quantité ou étendue**  
Valeur estimée hors TVA : 15 000,00 €

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

**Liste et description succincte des conditions :**

**Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner**

## Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

### Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

### Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise,

**Marché réservé :** Non

La prestation est réservée à une profession particulière.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

Le marché est réservé à la profession d'architecte.

Les candidats devront apporter la preuve de l'habilitation à exercer la profession d'architecte sur le territoire français. Ils devront ainsi être titulaires du diplôme d'architecte DE-HMNOP ou DPLG

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

40 % : Prix des prestations, au regard du montant du forfait de rémunération

30 % : Valeur technique - Sous-critère 1 : La composition de l'équipe affectée au marché, avec présentation des principaux intervenants en phase d'études et en phase de réalisation.

30 % : Valeur technique - Sous-critère n°2 : Les moyens matériels dédiés à la réalisation de plans et de photomontages. Le candidat pourra fournir à l'appui de sa réponse des croquis, des esquisses et des plans (exemples déjà réalisés).

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

### Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

### Offres

Remise des offres le **10/06/22 à 12h00** au plus tard.

### Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception.

Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation.

Envoi le 20/05/22 à la publication

Marches-Publics.info V9.7